AGENCE RÉGIONALE
DU LIVRE & DE LA LECTURE
HAUTS-DE-FRANCE

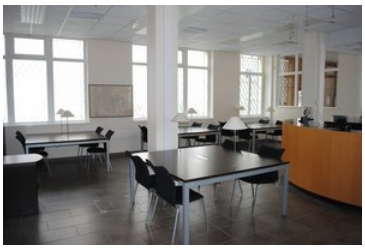

Patrimoine - Archives

ARCHIVES MUNICIPALES DE BOULOGNE-SUR-MER

11 rue de Bertinghen 62200 BOULOGNE-SUR-MER
03.91.90.01.10
archives@ville-boulogne-sur-mer.fr
ARCHIVES MUNICIPALES DE BOULOGNE-SUR-MER

LES ARCHIVES, QU'EST-CE QUE C'EST ? Les Archives de Boulogne-sur-Mer sont tous les documents produits ou reçus par la mairie, quels que soient leur date, leur forme et leur support, depuis un parchemin du XVIe siècle, jusqu'à un fichier numérique du XXIe siècle. AUX ARCHIVES, QUE TROUVE-T-ON ? 2.5 KILOMÈTRES DE DOCUMENTS... Les Archives provenant de la mairie, et ce de 1550 à nos jours, Des Archives privées, déposées ou données par des particuliers ou organismes privés, Des gravures, cartes postales, photographies, affiches... depuis le XVIe siècle, Les Archives et la bibliothèque de la Chambre de Commerce et d'Industrie... Des ouvrages d'histoire locale, LES ARCHIVES, COMMENT LES CONSULTER ? Sur place, dans la salle de lecture, où des agents accueillent le public et se tiennent à sa disposition pour lui apporter aide et conseils. L'accès aux Archives est ouvert à tous, gratuitement, sans condition d'âge ou de nationalité. Chaque lecteur est inscrit lors de sa première venue, sur simple présentation d'une pièce d'identité. PEUT-ON CONSULTER TOUS LES DOCUMENTS ? Tant qu'ils ne portent pas atteinte à la protection de la vie privée ou au secret médical ... la majorité des documents est communicable immédiatement.

Copyright 2021 AR2L Hauts-de-France